

Presse écrite, mouvements sociaux et jeux politiques au Burkina Faso : éléments pour une socio-histoire de l'opinion dans un pays d'Afrique noire

Pascal BIANCHINI

*Sociologue
Centre d'étude
d'Afrique noire
(Bordeaux)*

Salif KOALA

Journaliste

Plusieurs contributions récentes ont souligné le rôle de la presse dans le phénomène des « transitions démocratiques » africaines de la décennie 1990 (De La Brosse, 1999 ; Frère, 2000). Alors que l'on a pu, dans un certain nombre de cas, discuter du caractère inachevé, voire factice, de la démocratisation des institutions politiques (Mehler, 1997), l'existence d'une presse écrite « indépendante », ou en tout cas non entièrement soumise au pouvoir en place, peut apparaître comme un des acquis les plus tangibles de cette décennie écoulée.

Pour autant, peut-on se satisfaire seulement de la mise en lumière de cette relation privilégiée ? Une étude antérieure sur le Bénin – pays « phare » de cette transition démocratique – a proposé un schéma causal transitif faisant découler les mutations du paysage médiatique de la crise économique, qui aurait précipité la crise sociale, puis la crise politique (Vittin, 1992). Cependant, dans le cas du Burkina Faso, l'éclosion d'une presse indépendante s'inscrit dans un processus socio-historique moins linéaire dont on ne peut situer les origines uniquement à la fin des années 1980. Contrairement aux apparences, les nouveaux titres de presse ne sont pas sortis du néant, ne serait-ce que parce que les hommes qui les ont animés ont souvent exercé leur métier avant la libéralisation de la presse. De plus, il est intéressant de voir qu'à l'origine d'un milieu professionnel, on trouve parfois des personnes qui ont eu d'autres expériences antérieures.

Dans le même sens, on verra que cette presse professionnelle d'information à ses débuts (et même aujourd'hui parfois) s'est trouvée confrontée à l'existence d'une presse militante (issue notamment du milieu politique ou syndical). C'est ce qui nous fait dire que la genèse du « champ » de la presse est loin d'être achevée dans ce pays d'Afrique, au point même que l'on peut se demander si l'usage de ce concept est pertinent dans ce cas.

De plus, le cas du Burkina Faso est intéressant parce que la domination de la classe dirigeante n'a jamais été à même d'imposer la dictature d'un parti unique. Le jeu des mobilisations sociales, de la part des syndicats de salariés urbains et des jeunes scolarisés, ont, à plusieurs reprises dans l'histoire contemporaine, contrarié les projets de monopolisation de l'espace politique. Ces échecs dans le processus de la domination politique se sont traduits en particulier par la succession d'un grand nombre de régimes civils ou militaires. Cette trajectoire historique particulière a permis, à des degrés variables selon les périodes, l'existence d'une certaine autonomie de la presse écrite vis-à-vis des tentatives de contrôle des gouvernants.

L'hypothèse centrale qui sous-tend notre propos est l'existence d'une relation privilégiée, entre, d'un côté, le développement des mouvements sociaux contemporains, notamment ceux des « contestataires éduqués »¹ et, de l'autre, l'apparition d'un « contre-pouvoir » journalistique au Burkina Faso. En effet, les phénomènes de contestation observables dans les institutions scolaires et universitaires ont fourni à la presse écrite – parfois avec la complicité involontaire des gouvernants – l'occasion d'échapper aux mécanismes de censure impliqués par le modèle du « journalisme de développement ». Mais en sens inverse, et sur un temps plus long, de l'ordre du générationnel et non de l'événementiel, le développement de ces luttes sociales – en liaison souvent à des appareils politiques – a pu influencer le positionnement des journalistes, au sein d'une presse écrite qui apparaît d'abord comme une presse d'opinion. En outre, la presse écrite, relativement à l'audiovisuel, a longtemps, occupé une situation subalterne², ce qui l'a prédisposée à opter pour une attitude de remise en cause de l'ordre politique existant.

Cette relation d'interdépendance s'est nouée à travers l'histoire socio-politique de la Haute-Volta depuis la reconstitution en 1947 jusqu'au Burkina Faso actuel³. Dans un souci de schématisation, cinq phases ont été distinguées : 1. de 1947 à 1966, on assiste à la *naissance de la presse* et à la tentative de constituer un système de parti unique ; 2. de 1966 à 1980, l'époque est marquée par une *relative diversification de la presse* et le développement de mobilisations sociales contre les différents régimes civils ou militaires ; 3. celle de 1980 à 1990 est caractérisée au contraire

par des *régimes d'exception* qui vont chercher à contrôler plus étroitement la presse ; 4. de 1990 à 1998, on observe une phase d'ouverture politique marquée par *l'éclosion d'une presse privée* ; 5. depuis décembre 1998, une *nouvelle phase de tension* est apparue dans les relations entre la presse, les mouvements sociaux et les gouvernants, suite à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo.

1947–1966 : la lente gestation d'une presse à vocation nationale

L'histoire tourmentée de la colonie de Haute-Volta a imposé à son mouvement social et à sa presse une marche particulière dont les deux corps portent encore les stigmates. Créée en 1919, la colonie a été démembrée et supprimée en 1932. Cette décision a été voulue par la France qui entendait ainsi faire l'économie de frais d'administration au moment où apparaissaient les premiers signes annonciateurs de la dépression qui a précédé la Deuxième Guerre mondiale. De plus, conçue comme réservoir de main-d'œuvre, cette suppression visait à alimenter plus facilement en matière humaine les territoires avoisinants auxquels étaient destinés de vastes projets d'exploitation : les ressources de la forêt ivoirienne et le gigantesque projet de l'Office du Niger au Mali en particulier. La colonie est rétablie en 1947 lors du redécoupage de l'ensemble des possessions françaises en Afrique de l'Ouest. Ce choix de la métropole visait à contrecarrer l'influence du RDA (Rassemblement démocratique africain). Il était destiné aussi à limiter la catastrophe humaine qui menaçait l'ensemble du pays moaga dont la population régulièrement « ponctionnée » avait amorcé un mouvement de fuite vers le Ghana, colonie britannique.

Cette éclipse a eu des conséquences de deux ordres. En matière de presse, le territoire a manqué deux importants rendez-vous. Son intelligentsia en éclosion a participé en ordre dispersé aux débats du moment qui, dans les autres territoires, ont généré une presse autochtone. C'était par exemple le cas de la Côte d'Ivoire et du Dahomey. La Haute-Volta a ainsi échappé, en tant qu'entité territoriale, au riche activisme du mouvement noir de l'entre-deux-guerres qui allait engendrer une presse variée. D'un autre côté, et pour les mêmes raisons, la presse des coloniaux dont la vocation était de défendre leurs intérêts catégoriels n'a pas pu s'implanter dans le territoire. En 1947, la reconstitution de la colonie s'est faite sous le signe de la précipitation générale qui s'est saisie du monde entier après la guerre. Les incertitudes dans les esprits des colonisateurs de cette période n'étaient plus propices au lancement de

journaux coloniaux. Dans le même temps, les débuts de la guerre froide ont rendu très méfiantes les autorités coloniales vis-à-vis des publications autochtones. Ces facteurs conjugués ont entraîné un lent dépérissement des publications, toutes opinions confondues. Après l'indépendance, la cessation des publications coloniales allait ramener à la portion congrue le nombre des titres dans tous les territoires français.

Concernant les mouvements sociaux, l'évolution a été différente. Les massifs prélèvements humains opérés sur cette « terre d'hommes » vont entretenir sur l'ensemble du territoire une agitation sociale permanente, ponctuée de violentes répressions. Cette situation va préparer le terrain aux partis politiques naissants ainsi qu'au mouvement syndical autorisé à partir de 1946. Très vite, le nouveau parti du RDA acquiert une place forte à Bobo Dioulasso, dans le sud-ouest du pays. Les syndicats ne tardent pas à s'implanter dans le territoire. En 1953, Joseph Ouedraogo crée une section voltaïque de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC). En 1956, pour anticiper sur les proches indépendances, celle-ci se mue en Confédération africaine des travailleurs croyants (CATC). Deux ans après, naissait l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN), une confédération syndicale favorable à la rupture immédiate avec la France, d'où l'appel à voter « non » au référendum de 1958 sur la Communauté. Quelques autres formations politiques et syndicales de moindre importance vont à leur tour peupler le paysage. Pour leur part, les étudiants participent à ce mouvement. En 1950, est créée la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) de même que sa section territoriale, l'Association des étudiants voltaïques en France (AEVF).

C'est dans ce contexte que la colonie va accéder à l'indépendance en 1960. Aucune publication de caractère général n'était alors active ni même en gestation. Le nouveau pouvoir conduit par Maurice Yaméogo semble à cette époque tout ignorer des vertus de la presse écrite. Il consacre en revanche un soin particulier à assurer un contrôle minutieux et rigoureux de la radio héritée du gouvernement colonial. Ses installations seront complétées de manière cavalière par une unité de télévision en 1963. Ignorée des pouvoirs publics, la presse écrite va l'être également des acteurs privés. Le pays ne compte pas d'entrepreneurs attirés par la presse en tant que produit commercial. Cet « oubli » va faire de la Haute-Volta un cas atypique dans l'Afrique française post-coloniale. À l'opposé des autres pays environnants, la Haute-Volta indépendante a adopté une législation directement inspirée de la loi française de 1881. Toutefois, cette législation d'inspiration libérale n'aura pas d'incidence pratique, d'abord du fait de l'inexistence d'une presse à régenter et également à cause du monopole de fait sur le débat politique

exercé par le RDA au pouvoir. Durant ces premières années d'indépendance, *Carrefour Africain*, organe du RDA devenu de fait organe d'État, est la seule publication professionnelle et d'envergure nationale. Elle devient hebdomadaire et améliore sa présentation en accédant aux presses de l'imprimerie du gouvernement colonial passé sous le contrôle du nouveau pouvoir. Néanmoins, la périodicité affichée est loin d'être respectée. Le ministre de l'Information entreprend de compenser ces défaillances en lançant un bulletin de l'agence de presse naissante, une feuille ronéotée hebdomadaire.

Face à cette monopolisation de l'espace public, seul le mouvement social – et en particulier les syndicats non inféodés au RDA – va faire office de contre-pouvoir. Ces organisations syndicales se sont maintenues malgré la volonté affichée du nouveau pouvoir de les disqualifier du jeu national. Pour l'essentiel, ils serviront de refuges aux militants d'opposition que le régime de parti unique de fait a privé d'existence officielle. Le discours des syndicats s'en ressentira et leur entêtement à s'exprimer s'en est trouvé renforcé. Au plan de la communication, la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) diffusait depuis son installation dans la colonie le bulletin *Le Travailleur Chrétien* paraissant à Dakar. À partir de 1956, la centrale chrétienne redéfinit sa stratégie à la lumière des évolutions politiques. Cela se répercutera sur sa publication qui deviendra tour à tour *Le Travailleur Croyant* puis *l'Action Syndicale*. C'est sous cette forme qu'elle franchira le cap de l'indépendance en 1960 pour disparaître définitivement du paysage médiatique après l'échec de la première république en 1966⁴. Après les événements de 1966, des syndicalistes issus du courant confessionnel se retrouvent dans le cadre de la Confédération nationale des travailleurs voltaïques (CNTV) et tentent de diffuser sans beaucoup de succès un nouveau titre *Conscience syndicale*. Après une vie très irrégulière, le journal disparaît en mai 1983.

La presse syndicale étudiante connut plus de bonheur. La FEANF dès sa naissance édita depuis Paris son organe *l'Étudiant d'Afrique Noire* dont la diffusion en Haute-Volta fut assurée par sa section nationale l'AEVF. Publication de référence, elle s'imposa à bon nombre d'intellectuels. Sa renommée a ainsi dépassé les frontières africaines d'autant que selon les époques, elle bénéficiera de soutiens étatiques en provenance de pays africains comme le Ghana de Nkrumah et de pays du bloc de l'Est ou de la Chine. La notoriété de la revue est restée associée au rayonnement de la FEANF. Son prestige a commencé à décroître vers la fin des années 1960. Elle disparaîtra en 1980 suite à la dissolution de la fédération par les autorités françaises. L'AEVF s'est liée avec l'Association des stagiaires voltaïques au Sénégal (ASV) pour créer en 1960 l'Union générale des étudiants voltaïques (UGEV). Celle-ci

s'agrandit ensuite de l'Association des étudiants voltaïques de Ouagadougou (AEVO), puis d'autant de sections qu'il y avait d'étudiants dans les universités étrangères. Force respectable parfois crainte, elle s'est dotée dès sa constitution d'un organe : *Jeune Volta*. Bien que domiciliée en Haute-Volta, la revue était régulièrement imprimée en France, d'abord par souci de commodités techniques, puis pour échapper à l'autoritarisme grandissant du pouvoir de Maurice Yaméogo, le siège de l'union et du journal se retrouvèrent à Paris au siège de l'AEVF. C'est seulement au début des années 1990 que les deux activités retourneront au Burkina Faso. *Jeune Volta* a ainsi traversé les vicissitudes de la vie politique du pays et s'appelle aujourd'hui *L'Étudiant burkinabè*. Il convient enfin de compléter le tableau des toutes premières heures de la presse au Burkina Faso par une mention des tracts qui, de tout temps, ont fait partie du paysage médiatique dans les temps forts de crise.

Plus globalement, un retour sur cette première période de la presse au Burkina Faso donne une impression de vide. En effet, il apparaît que la presse au sens traditionnel du terme, c'est-à-dire conçue sous une forme instituée par un cadre légal, dotée des compétences techniques et humaines propres, n'a pas existé en Haute-Volta sous la Première République. L'embryon de cadre juridique initié par la loi de 1959 n'a en effet pas connu de développements et est retombé dans l'oubli. Par ailleurs, les pouvoirs publics qui disposaient de structures techniques n'ont pas eu le souci de leur usage optimal. Quand bien même ils l'auraient eu, des compétences humaines suffisantes leur auraient fait défaut. De la première équipe du *Carrefour africain*, seul feu François Bassolet avait suivi une préparation régulière à sa future carrière. L'essentiel de la presse de cette période, celle qui accompagnera réellement l'histoire du pays, était surtout le fait de personnes étrangères aux métiers de l'information. Elles compensaient les carences techniques par une détermination à délivrer des messages dont elles plaçaient l'importance au-dessus de tout. Or, on retiendra que ce sont ces hommes sortis des rangs des mouvements sociaux et maniant maladroitement des outils étrangers qui viendront à bout de la Première République voltaïque...

1966–1980 : l'instauration d'une presse « tableau d'affichage » sur fond de radicalisation des luttes socio-politiques

Le 3 janvier 1966, le Président de la République Maurice Yaméogo est chassé du pouvoir par un « soulèvement populaire » dirigé par des

syndicalistes qui choisissent de faire appel à l'armée à la tête de l'État pour une période transitoire. Quelques jours plus tard, l'hebdomadaire étatique rend compte du renversement du régime de parti unique. L'éditorial célèbre la nouvelle légitimité en place issue de « *la marche triomphale du peuple à l'assaut du palais effectuée sans distinction de rang social, d'ethnie ou de région* ». La déclaration du nouveau chef de l'État, le colonel Lamizana, célèbre aussi les vertus de ce changement pacifique qui laisse intacte l'unité nationale (« *Je ne suis d'aucun village, ni d'aucune ville, ni d'aucune région, je suis voltaïque* »). Enfin, une longue place est consacrée au récit chronologique des journées qui ont vu la montée du mécontentement populaire et de celle décisive où s'est jouée la chute du régime de « Maurice » (*Carrefour africain* du 2 au 9 janvier 1966).

Les ingrédients de base de ce que l'on a pu appeler a posteriori le journalisme « *tableau d'affichage* » (Ouedraogo, 1999) sont déjà là : éditorial à la recherche d'une opinion consensuelle, longues interviews ou reproduction intégrale de déclarations officielles et récits événementiels les plus neutres possibles. À la différence d'autres pays voisins, la contestation de la rue a réussi à provoquer la chute du régime de parti unique. Alors qu'en Guinée ou en Côte d'Ivoire, à la même époque, la presse d'État dénonce sur un ton de propagande de réels ou supposés « complots » fomentés par des opposants, en Haute-Volta, la presse officielle a dû rendre compte positivement d'un changement au sommet de l'État provoqué par des mobilisations populaires.

Après une période de quatre ans, le régime militaire est prolongé au-delà du scénario de retour à la vie constitutionnelle initialement prévu. Cependant, durant ces années, les principaux partis politiques (RDA, PRA et MLN) sont représentés au sein du gouvernement. C'est seulement en 1970, avec l'avènement de la Deuxième République, que la compétition politique reprend avec des élections législatives en décembre. Alors, apparaît une presse partisane, avec le lancement de *L'Éclair* par le MLN⁵ suivi de peu par *Le Flambeau*, l'organe du RDA⁶ (Sandwidi, 1981). D'autres journaux édités par des organisations politiques légales ou clandestines vont voir le jour les années suivantes : *Le Patriote* de la Ligue patriotique pour le développement (LIPAD)⁷, *Le Démocrate* pour l'Union nationale pour la démocratie et le développement (UNDD)⁸, *Bug Parga* (« L'étincelle ») du Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCR)⁹ et *Le Prolétaire* de l'Union de luttes communistes (ULC)¹⁰.

En mai 1973, c'est un nouveau journal, *L'Observateur*, dirigé par Édouard Ouedraogo, issu de l'équipe fondatrice de *Carrefour africain*, qui paraît, d'abord tous les deux jours, puis avec un rythme quotidien. L'apparition d'un quotidien indépendant du gouvernement ou du parti

au pouvoir est remarquable dans le contexte régional de l'époque et constitue un indice du climat du relatif libéralisme politique que connaît la Haute-Volta. Le journal dans son premier éditorial se définit comme « *le creuset de toutes les opinions* » (Sanon, 2000). Néanmoins, l'indépendance de *L'Observateur* est relative par rapport au jeu des partis politiques qui se disputent le pouvoir. On en reste en fait à la fameuse formule du « tableau d'affichage », même si le journal ouvre ses colonnes à des débats d'idées entre intellectuels.

Sur le front des mobilisations sociales, la décennie 1970 est marquée par une montée en puissance des mouvements scolaires et étudiants et une forte résistance des syndicats aux tentatives d'imposer un régime fort, notamment en 1975, lorsque le Gouvernement du renouveau national (GRN) a tenté d'imposer un modèle de parti unique. Mais durant cette période marquée par un certain libéralisme dans les relations entre le pouvoir et la presse (ou du moins, une certaine improvisation dans les stratégies de communication des gouvernants) surgissent aussi des « contre-tendances ». L'État va s'efforcer de contrôler davantage le paysage médiatique en créant en 1972 une Commission interministérielle de l'information (Sanon, 2000). Les dernières années de la décennie montrent une crispation plus perceptible, à travers des mesures de répression qui visent certains journalistes ou des organes de presse¹¹. Face à la montée de mouvements d'opposition plus radicaux – voire clandestins – qui se sont implantés dans les syndicats et le mouvement étudiant, le gouvernement tente de lancer une presse officiellement indépendante, mais qui est en fait une presse d'opinion à orientation conservatrice. L'expérience la plus marquante de ces tentatives a été le lancement du quotidien *Dunia* à la fin de cette décennie 1970, ceci afin de concurrencer *L'Observateur* : « *C'est ainsi que le 5 août 1979 tomba le premier numéro de Dunia, journal quotidien initié par le RDA, financé en partie par Lamizana et pour l'autre par le PDCI frère de Yamoussokro imprimé grâce aux moyens logistiques de l'École Nationale d'Administration. Ceci expliquant cela, son directeur de publication n'était autre que le premier responsable de la prestigieuse école, en l'occurrence Ignace Kalmogo, membre du bureau politique du RDA* » (Ouédraogo, 1996).

1980–1990 : la presse comme enjeu de l'épreuve de force entre l'État et la société civile

Les décennies 1980 et 1990 vont être marquées au Burkina Faso par une accélération brutale du cours des événements qui va affecter profondément la presse. Mais, encore une fois, c'est la société civile et le

mouvement social qui sont les vrais maîtres-d'œuvre du débat national et les vrais animateurs de la presse. L'armée, qui avait fait irruption dans la vie politique, s'est initiée au fil des années au jeu politique au point de se convertir en une « néo-classe dirigeante » préoccupée à assumer durablement le rôle de gestionnaire du débat national. À cette fin, elle a reconduit le projet de monopolisation de l'espace politique amorcé à plusieurs reprises au cours des années 1960 puis 1970. Avec l'intrusion répétée des militaires dans le débat public, la compétition pour le pouvoir s'effectue désormais à travers le recours à la violence politique. Née à l'origine des règlements de compte entre factions de prétoriens prédisposés par leur éducation à l'usage prioritaire de l'action virile, cette violence a eu tendance à conditionner les rapports entre l'État et la société civile.

Réciproquement, pour l'armée, l'adoption des recettes des politiciens civils s'est faite aux dépens de ses propres valeurs dont la discipline. Cela explique sans doute que dès 1980, une espèce de compétition générationnelle s'engage dans les rangs militaires. Le résultat en a été une succession de coups de force. En six ans, de novembre 1981 à octobre 1987, pas moins de cinq factions militaires vont se succéder à la tête de l'État, avec deux épisodes particulièrement sanglants : l'avènement du Conseil national de la révolution (CNR) le 4 août 1983 et celui du Front populaire le 15 octobre 1987. Ces deux événements, en particulier le deuxième qui a vu l'élimination physique du précédent tenant du pouvoir, ont marqué une rupture dans les mœurs politiques du pays. On est ainsi parvenu à un renouvellement du personnel politique. Cependant, les recettes politiques ont quant à elles très peu évolué. Elles restent dominées par les tentatives de monopolisation de l'espace politique au seul bénéfice des tenants du pouvoir du moment, avec, au besoin, la coercition comme unique méthode.

Dès lors, face au clan militaro-politique, la société civile a adopté une attitude de résistance. Les organes de presse instituée avaient peu évolué sur la fin des années 1970. *L'Observateur* continue d'occuper une situation de quasi-monopole dans le pays. On aurait alors pu penser que ses responsables, en l'absence de toute pression concurrentielle, profiteraient de la situation pour étendre sa diffusion à l'ensemble du pays. Il n'en sera rien. Toujours fidèle au journalisme « tableau d'affichage », le quotidien restera cantonné dans la capitale. Seules les rubriques Mam ti Fou (« moi le fou ») ou la lettre hebdomadaire de Passek Talé (« cela n'en vaut pas la peine ») par leur impertinence et un esprit faussement fouineur entretenaient un réel intérêt pour la publication. Malgré cela, l'autre quotidien *Dunia*, organe officieux de l'aile militaire

de la III^e République ne pourra à aucun moment porter ombrage à celui qu'il était chargé de concurrencer.

L'hebdomadaire gouvernemental *Carrefour africain* a, pour sa part, poursuivi un parcours terne et sans ambition. Il est d'autant plus négligé que le pouvoir du Comité militaire pour le redressement et le progrès national (CMRPN) se découvre une passion pour la radio et encore plus pour la télévision. La première reçut la mission de diffuser à longueur de journées des communiqués de soutien au régime ponctués... de musique militaire ! La télévision diffuse tous les soirs d'interminables films des tournées du chef de l'État. Les publications des partis politiques traditionnels impliqués dans la gestion du pouvoir, très essoufflés à la fin des années 1970, disparaissent pour la plupart d'entre elles (*Le Flambeau* du RDA, *L'Éclair* devenu *La voix du peuple* du MLN-UPV et un peu plus tard, *Le Patriote* de la LIPAD). À l'inverse, à la même période, apparaissent de nouvelles publications issues de formations clandestines : *Bug Parga* du Parti communiste révolutionnaire voltaïque (PCRV) et *Le Prolétaire* de l'Union de lutte communiste (ULC).

Les publications syndicales allaient encore dans cette période jouer une partition différente, dans un contexte singulier. Dans l'histoire du pays, le CMRPN a été en effet le premier pouvoir à confesser publiquement son intention d'en découdre avec toute activité syndicale. À cette fin, le chef de l'État de l'époque, le colonel Saye Zerbo, avait adressé le 24 février 1982 une lettre personnelle au secrétaire général de la CSV. Ce courrier a fait date dans l'histoire du mouvement syndical du pays. Par ailleurs, le mouvement syndical dans son ensemble entrait dans une phase de mutation maquée par une contestation de plus en plus ouverte des centrales du moment. Tout cela va imprimer des marques profondes dans le paysage de la presse. La Confédération syndicale voltaïque (CSV) et le Syndicat unique voltaïque des enseignants du secondaire et du supérieur (SUVESS) ont été les deux centrales à souffrir le plus de la contestation de leur base. Le SUVESS en particulier a entrepris dès 1979 des exclusions massives de militants au nom de la lutte contre « l'anarcho-syndicalisme ». Ainsi vidées de leurs ressources, elles se sont condamnées toutes les deux à voir disparaître leurs publications respectives, *L'Unité* pour la CSV, *L'Éducation nouvelle* pour le SUVESS. Leur disparition va toutefois être vite compensée. Dans l'affrontement qui les opposait à leur direction confédérale, beaucoup de syndicats de base ont en effet voulu exposer au grand jour leurs opinions. Durant cette période, ils s'expriment à travers une multitude de publications dont certaines n'étaient à l'origine que de modestes bulletins intérieurs : *Trait d'union* pour le Syndicat national des

travailleurs de la santé humaine et animale (SYNTSHA), *Le Bulletin Intérieur* du Syndicat des travailleurs et ouvriers voltaïques (STOV), etc. Le ton général de ces publications était en faveur d'une remise en cause de la société héritée de la période coloniale, et par détour, annonçait une recomposition du paysage politique. Le mouvement étudiant, traditionnellement très politisé, n'a pas échappé à ce débat. Pour autant, l'existence de *Jeune Volta* n'a été pas remise en cause.

Mais c'est sans doute le prolongement du débat de société au sein de l'armée qui va produire l'effet le plus retentissant dans le pays. En 1983, le Comité militaire du Colonel Saye Zerbo est renversé par le commandant Jean Baptiste Ouedraogo, mettant fin au règne du dernier officier issu de la coloniale. Au-delà du changement de génération, c'est une réelle effervescence politique qui agite l'armée. Le nouveau pouvoir militaire comporte en son sein de jeunes officiers qui affichent désormais leurs options révolutionnaires. Au bout de quelques mois, ils sont écartés par la faction conservatrice de l'armée. Malgré cela, le 4 août 1983, ce sont les révolutionnaires qui l'emportent et le Conseil national de la révolution prend le pouvoir. À la tête de l'État, s'installe le capitaine Thomas Sankara, dont le nom était régulièrement associé aux remous dans l'armée depuis la fin des années 1970. Il est entouré de trois autres officiers : Henri Zongo, Boukari Lingani et Blaise Compaoré. Le CNR lui-même reste en réalité un pouvoir divisé qui couve des ambitions contradictoires. Mais sur le moment, cela ne l'empêche pas d'entreprendre une refondation complète de la société. Comme l'ont fait tous les pouvoirs issus de coups de force avant lui, le CNR suspend les activités politiques. Ses responsables promettent d'attaquer les syndicats « *au lance-flammes* » et de conduire leurs responsables au « *poteau n°5* » (le poteau d'exécution). Les actes ne tardent pas à suivre les paroles. L'ensemble des responsables politiques sont soumis à de fortes intimidations. Tous les chefs d'État antérieurs sont mis aux arrêts et internés dans une caserne militaire. Les responsables syndicaux sont activement recherchés et arrêtés comme cela a été le cas au Syndicat national des enseignants africains de Haute-Volta (SNEAHV) qui avait manifesté son hostilité à la prise du pouvoir du 4 août. D'autres responsables sont enlevés en pleine rue. Il en est de même pour les leaders étudiants. Le traditionnel meeting du 1^{er} mai en 1984 est attaqué par des hommes en armes, criant des slogans du pouvoir. La bourse du travail est occupée. Son accès est interdit à ses occupants habituels. Il en est de même pour le foyer des étudiants investis par les miliciens révolutionnaires. Au mouvement syndical, le pouvoir s'efforce de substituer les Comités de défense de la révolution (CDR) qui se déploient en formation paramilitaire, dans les services et les quartiers. Des

« bavures » s'en suivent, qui finissent par alourdir le contentieux entre le régime révolutionnaire et les syndicats.

En matière de communication, le CNR apparaît comme le premier pouvoir réellement conscient de l'impact des médias. À l'instar des précédents pouvoirs, il jette un dévolu sur la radio et la télévision. En avril 1984 est aussi lancé le quotidien national *Sidwaya*. Cette publication a été présentée comme une création du CNR. Le ministre de l'Information, qui en était le directeur de publication, écrivait alors : « *La parution d'un quotidien d'État, le premier de notre histoire politique, était une nécessité urgente pour la révolution d'août, quand on sait l'importance du journal dans la lutte politique et idéologique que les révolutionnaires burkinabè doivent livrer contre les réactionnaires et leurs divers organismes aguerris dans la désinformation, l'intoxication et le matraquage spirituel. Avec Sidwaya, la Révolution vient de se doter surtout d'un outil indispensable d'information, de propagande, d'agitation et de mobilisation permanente du peuple, pour le développement et la consolidation de la révolution démocratique et populaire.* »

En réalité, pris par d'autres priorités liées à sa fragilité, le pouvoir n'a pas pu en neuf mois réunir par lui-même les moyens matériels et humains nécessaires au bon fonctionnement d'un quotidien national. Le projet émanait pour l'essentiel du ministère français de la Coopération qui, depuis longtemps, avait décidé de permettre à la Haute-Volta de rattraper son retard en matière de presse. Au départ, il s'agissait de doter le pays d'un quotidien comme il en existait déjà dans les autres pays de la sous-région (*L'Essor* au Mali, *le Sahel* au Niger, *le Soleil* au Sénégal). Plus d'un an avant la prise de pouvoir du CNR, la maquette du quotidien était visible à Paris et peut être à la disposition des autorités de Ouagadougou.

Cela dit, les vraies créations du CNR seront les journaux révolutionnaires. Au-delà du discours idéologique, leur vocation première était d'investir l'espace rendu vacant du fait du reflux du mouvement social. Il en naîtra un nombre impressionnant au regard de ce qui avait été jusque-là le rythme de naissance de titres. *Le Douanier révolutionnaire*, *L'Étoile rouge*, *Kèlèmassa*, *Leidimen*, etc., sont autant de titres qui vont s'imposer à l'espace socio-professionnel. Ils sont complétés par des titres aux prétentions plus modestes. Ces derniers sont l'œuvre des CDR géographiques ou professionnels. C'est le cas de *Bantaré* pour l'enseignement de base.

Il est à noter que l'armée, pour la première fois dans l'histoire du pays, disposera de publications à l'occasion de cette « révolutionnarisation » de la presse. L'état major lance ainsi *L'armée du peuple* et les unités de parachutistes commandos, les vrais animateurs de la Révolution, créent de leur côté *Kèlèmassa* (« seigneur de guerre »).

Le point commun de ces nouvelles publications est leur contenu révolutionnaire et leur engagement sans faille en faveur du CNR. C'est le règne de la langue de bois et du discours partisan unidirectionnel (Sanon, 2000). Le discours révolutionnaire gagne les pages des publications préexistantes. *Carrefour africain* est ainsi placé sous la responsabilité de Paulin Bamouni qui, à travers ses éditoriaux, imprime la marque révolutionnaire. Il crée en outre une page idéologique censée enseigner la doctrine dont se réclame le CNR. Enfin, le président Thomas Sankara crée le journal satirique *L'intrus* et la radio « Entrez Parlez » qui, dans l'atmosphère pesante d'alors, créent un faux air de démocratie directe...

En somme, le changement de nom du pays en août 1984 correspondait à un bouleversement sans précédent du monde de la presse. La même année, un mystérieux incendie ravage les locaux du plus vieux des quotidiens du pays (*L'Observateur*). Les auteurs du forfait ne sont pas retrouvés. Mais tous les regards se tournent vers le nouveau pouvoir. Il se confirme ainsi que la presse est promise à un sombre avenir. Le pouvoir politique dispose désormais du monopole absolu sur les médias. Seul *Bug Parga*, le journal du parti communiste clandestin, se maintient tout au long de ce remue-ménage. Sa diffusion face à la presse du CNR prend une importance particulière. C'est d'ailleurs ce journal qui, dans un article prémonitoire, annonce en juillet 1987 un scénario de la chute du CNR¹². Ce sera chose faite dans l'après-midi du 15 octobre 1987. Ce jour-là, le capitaine Thomas Sankara et ses plus proches collaborateurs disparaissent dans l'attaque de sa résidence sise au palais du Conseil de l'Entente. Son frère d'armes et alter ego au sein du CNR, le capitaine Blaise Compaoré qui assume alors la responsabilité du coup de force, s'attribue le premier rôle à la tête de l'État. Il annonce la constitution d'un Front populaire, nouveau cadre de gestion politique des affaires du pays. Dans les jours qui suivent, des purges sanglantes déciment d'abord les rangs de l'armée avant de s'étendre à l'ensemble du corps social. Le pays tout entier est plongé dans une crise sans précédent. De par sa composition, le Front populaire a hérité du doute semé dans les esprits par le CNR. Ce premier handicap est aggravé du choc psychologique produit par la violence jamais égalée du coup d'État. Le caractère « fratricide » qu'on lui attribuera en souvenir des rapports entre les deux capitaines finira par aliéner tout soutien au Front populaire. Mieux, les partis politiques sortant soudain de leur torpeur exigent la tenue d'une conférence nationale. Le Front populaire avait également hérité des contacts très avancés entre le CNR et le Fonds monétaire international ainsi que la Banque mondiale, relations qui désormais

conditionnent la poursuite des réformes politiques. Isolé à l'intérieur du pays, le Front populaire l'est aussi sur la scène internationale, où on attend de lui qu'il mette au plus vite un terme à l'expérience révolutionnaire.

La presse exsangue se cherche un nouveau souffle. Toutes les publications révolutionnaires se sont éteintes avec le CNR, à l'exception de *L'Armée du peuple*. Mais sa parution est momentanément interrompue par les événements. *Sidwaya* hésite dans ses choix, tant la situation est instable. En 1988, sa direction lance une édition magazine qui met l'accent en fin de semaine sur les loisirs. Cette création compense le déclin du *Carrefour africain*. En effet, son principal animateur Paulin Bamouni est tué lors de la fusillade du 15 octobre. Mais surtout, le lectorat non captif du journal avait étendu son rejet du CNR à la publication qui incarnait ce pouvoir. *Carrefour Africain* ne s'en remettra jamais et le titre sera abandonné en 1991. Une seule publication dans l'intervalle verra le jour. Il s'agit de *Yeelen*, l'organe politique de l'ODP-MT, la formation dominante du Front populaire. De diffusion très limitée, elle ne survivra pas au retour à une vie constitutionnelle en 1991. En 1990, la presse burkinabé, à l'image de l'ensemble du pays, est manifestement à la recherche d'un second souffle.

1990–1998 : la formation de la nébuleuse médiatique

L'année 1990 débute au Burkina Faso dans un climat surréaliste. Le pouvoir, coupé du corps social, est lui-même traversé de courants partisans dont l'expression prend par moment des tournures extrêmement violentes et sanglantes. Même s'il continue d'alimenter dans son discours la référence révolutionnaire issue du CNR, les faiblesses du Front Populaire n'échappent plus aux observateurs et surtout pas au mouvement social qui redonne de plus en plus de la voix. Celui-ci, en accord avec les formations politiques classiques dont les activités avaient été passablement gelées, réclame une conférence nationale souveraine comme cela s'est passé dans des pays voisins comme le Bénin, le Niger, le Tchad, le Congo, etc. En lieu et place de la conférence nationale, le pouvoir du Front Populaire ne concède qu'un forum de réconciliation dénué de tout pouvoir de contestation de l'ordre établi depuis le 15 octobre 1987. De plus, celui-ci est savamment organisé pour ne pas donner de résultats concrets, en particulier grâce à une pléthore de partis sans aucune représentation et créés juste pour la circonstance. Dès le constat d'échec du forum en question, la logique de la confrontation reprend ses droits.

C'est dans ce contexte que l'idée d'une « ouverture démocratique » est émise par le pouvoir qui entend ainsi se donner une marge de manœuvre plus large. Tous les camps en présence se mettent en position de bataille. Le pouvoir, plus que jamais, mobilise ses moyens d'information : la radio, la télévision, *Sidwaya* et *Carrefour africain*. Les deux derniers organes sont sérieusement frappés de suspicion pour leur soumission au défunt CNR et leur passage au service du Front Populaire. Ce dernier a-t-il alors réalisé la modicité de ses moyens dans un moment aussi crucial ? Sent-il monter de nouvelles revendications portant sur la liberté de presse ? Toujours est-il qu'il décide d'instituer un Code de la presse en lieu et place de la loi de 1959. La ministre de l'Information de l'époque, Béatrice Damiba, choisit comme modèle le Code de la presse de l'Algérie, lui-même dérivé de celui de la République démocratique allemande. C'est-à-dire un texte bâti en pleine guerre froide et, pour cette raison, très marqué par la méfiance vis-à-vis de toute forme de « presse libre ». Au Burkina, où la préoccupation était de trouver une voie de sortie de crise, le choix de ce texte est tout à fait incompréhensible, surtout venant de professionnels de l'information. Le Code est mis en place le 3 août 1990. Mais très vite, sous la pression des journalistes, ses auteurs se rendent compte qu'il ne correspond pas à l'air du temps.

Le texte est en partie corrigé par la loi du 30 septembre 1993 instituant un autre code de la presse qui lève l'autorisation préalable. Avant même le changement de la loi, les demandes d'autorisation avaient afflué au ministère de l'Administration territoriale. Le directeur de publication de *L'Observateur* fut d'ailleurs parmi les premiers à souhaiter reprendre la parution de son journal. Le Front Populaire, qui pourtant ne manquait pas une occasion de se démarquer de l'ancien régime du CNR, refusera de l'autoriser à reprendre le titre de son quotidien. Il obtiendra une autorisation à faire paraître un nouveau journal. En souvenir de son premier titre, il appellera le deuxième *L'Observateur Paalga* (« le nouvel observateur »). Ce jeu astucieux permet la mise en circulation en 1991 d'une sœur jumelle du quotidien incendié en 1984. La même année, Boureima Sigué Jérémie, ancien directeur de publication de *Carrefour africain* et ancien responsable de la presse présidentielle sous le CNR, rentre d'un exil en Côte d'Ivoire et fonde le 3 octobre 1991 un quotidien concurrent : *Le Pays*. En 1996, il associe à ce titre un hebdomadaire de détente, *Évasion* et un mensuel de conseils pratiques : *Votre santé. Le journal du soir*, autre quotidien, voit le jour en 1992. On le surnomme aussitôt *Sidwaya bis* à cause de son format (Sanon, 2000). En réalité, il s'agissait de rappeler cette rumeur qui attribuait l'existence du nouveau quotidien à un vœu, voire une volonté, de la Présidence. Le journal,

selon toute vraisemblance, a disposé d'une confortable assise matérielle et visé de grandes ambitions. Dans les faits, l'incertitude sur ses initiateurs nuit beaucoup à son existence et malgré d'importants moyens, il connaîtra de nombreuses cessations de parution. Suivront tour à tour *L'Express du Faso* et *24 heures*. Le premier hebdomadaire régional du pays *Le Matin* est fondé en 1992 à Bobo Dioulasso, la deuxième ville. Dès le départ, ce dernier adopte un ton frondeur qui vaudra à son fondateur Florent Bonzi plusieurs comparutions devant les tribunaux, lesquelles finiront par précipiter la disparition du titre.

Dans la même ville paraît depuis août 1998 *Libération*, un autre hebdomadaire lancé par un ancien collaborateur du *Matin*. La publication a eu beaucoup de mal à respecter sa périodicité affichée. Pour les hebdomadaires de la capitale, la place vacante de *Carrefour Africain* a été progressivement occupée par une multitude de publications plus ou moins élaborées et éphémères. Certaines vont cependant se distinguer. C'est le cas de *La Clef* qui, dès 1990, accueille un ancien de *Sidwaya*, signant ses articles sous le pseudonyme de Henri Sebgo. Il entrera dans l'histoire du journalisme et du Burkina Faso sous son vrai nom de Norbert Zongo, après avoir créé l'hebdomadaire *L'Indépendant*.

Le *Journal du Jeudi*, pour mieux marquer sa différence, se fait appeler « hebdomadaire » en référence à l'animal dont le profil figure à la Une. Premier journal satirique indépendant du pays, il doit son succès aux dessins du caricaturiste français Glez. Pour le concurrencer, l'ancien directeur de publication de *L'Intrus*, après une période de traversée du désert, tentera de reprendre le titre en 1992. Mais le journal est trop marqué par le CNR pour survivre au régime qui l'a créé. L'expérience tourne donc court. Le journaliste et écrivain Patrick Ilboudo prend pour sa part la direction du mensuel *Regards* dont le contenu s'apparente au défunt *Carrefour africain*. Mais il décède en 1994 et le titre ne lui survit pas.

Le mouvement social de son côté connaît de sérieuses évolutions. D'abord, il s'enrichit d'une multitude d'organisations non gouvernementales dont beaucoup sont tentées par l'incursion dans la presse. En particulier est né le 19 février 1989 le Mouvement burkinabé des droits de l'Homme et des peuples (MBDHP). Lequel lance aussitôt son organe *Liberté*. Le MBDHP est lui-même membre de l'Union interafricaine des droits de l'Homme (UIDH) et il a été choisi par cette dernière organisation pour abriter son siège à Ouagadougou. C'est donc dans la capitale du Burkina Faso qu'est publiée *Uhuru*, la revue de l'UIDH, un mensuel.

Le paysage syndical pendant ce temps avait été complètement remodelé. Le débat qui a agité les syndicats à partir de 1979 a abouti à l'émergence d'une nouvelle centrale syndicale, la Confédération générale du travail du Burkina (CGTB). À la suite de cette naissance, la nouvelle centrale lancera un bulletin nommé *Le Travail*. À l'inverse, les centrales préexistantes se retrouvent marginalisées, entraînant la disparition de leurs publications. L'UGEV, suivant le changement de nom du pays, devient l'UGEB et son journal *L'étudiant burkinabé*. Toutefois, sa parution est devenue très aléatoire depuis l'affaire Norbert Zongo.

En marge de ces publications instituées, l'évolution récente de la presse a été marquée particulièrement par deux facteurs : 1. l'apparition de titres à durée de vie très limitée qui ont disparu par manque de professionnalisme (leurs initiateurs ont souvent sous-estimé les impératifs propres à une rédaction) ; 2. la naissance de publications avec des missions volontairement limitées, en réponse souvent aux seules contingences de l'actualité. C'est ainsi que l'affaire Norbert Zongo a donné lieu à la floraison spontanée de titres échappant au cadre juridique de la presse comme *Borry Banan*, *Trop c'est trop*, ou *Collectif infos*.

En tout, il est né au cours de ces dix dernières années plus de 180 journaux au Burkina (Sanon, 2000). Parallèlement, la qualité générale des publications s'est nettement améliorée. Il n'existe pratiquement plus de feuilles ronéotées. Le monde de la presse lui-même s'est sensiblement structuré et institué. Suite à l'adoption du code de 1993, un Conseil supérieur de l'information a été créé en 1995. Le même jour a été instituée la carte professionnelle de presse. Cette tendance à l'institutionnalisation de la presse n'est pas seulement le fait de l'État. La société civile y a pris sa part. Les professionnels pour leur part se sont regroupés. Il existe désormais un syndicat : le Syndicat autonome des travailleurs de l'information et de la communication (SYNATIC), des associations professionnelles (AJB, AJJB, LJPE et l'UNALFA pour la presse audiovisuelle). En face des journalistes, les patrons de presse se sont également regroupés au sein de la Société des éditeurs de la presse privée (SEP). Enfin, le monde économique semble nourrir désormais pour la presse un certain intérêt en tant que lieu d'investissement. La publicité fait désormais partie intégrante de la vie des publications. Des imprimeries ont également vu le jour au cours de ces dernières années.

On peut être donc tenté de voir dans la situation actuelle l'âge d'or de la presse burkinabé. Ce serait sans doute une conclusion prématurée. En réalité, la trop rapide explosion des publications doit interpeller un peu plus. On peut en effet se demander si, comme dans des pays voisins, certaines publications ne sont pas instrumentalisées par des intérêts

extérieurs à l'univers de la presse. Par ailleurs, on observe toujours le paradoxe suivant : les journalistes ayant reçu une formation professionnelle attendent de s'envoler vers d'autres horizons tandis que les nouvelles figures de cette presse des années 1990 sont encore des individus majoritairement formés sur le tas (Bailly, 2001). Les faibles niveaux de rémunération non plus ne suffisent pas à l'explication. Que se passe-t-il donc ? Trois indices dans la situation actuelle apportent un début d'explication. Ils concernent le statut du journaliste, celui de l'entreprise de presse et le fonctionnement de l'instance de régulation.

Le statut du journaliste tel qu'il a été arrêté par le Code de la presse a consacré une définition plutôt « économiste » du journaliste. Est journaliste celui qui appartient à une entreprise de presse et fait de cette activité sa profession, sa principale source de revenus » (Sanon, 1999). Aucune compétence technique n'est exigée. Il s'agit donc d'une définition extrêmement floue, qui permet tous les accommodements de circonstances. En particulier, cela explique les luttes sournoises qui président aux rencontres de journalistes chaque fois qu'il est question de renouveler leurs instances dirigeantes. Elle légitime de fait la compétence de l'autorité politique (le ministère) dans la gestion de la profession, au besoin en excluant les professionnels. Au total, la définition du journaliste burkinabé brouille l'efficacité de ses instances représentatives. Elle rappelle étrangement que sous la révolution, une génération de « journalistes révolutionnaires » avaient investi les rédactions et que beaucoup n'en sont pas ressortis même avec la démocratisation.

L'entreprise de presse a été quasiment oubliée dans le Code de la presse burkinabé. Cela accroît accessoirement les incertitudes constatées dans la définition du journaliste. Mais surtout, cela inscrit l'entreprise de presse au registre du régime commun. L'idée de transparence qui, partout ailleurs, préoccupe les animateurs de presse est ici subtilement reléguée. Ainsi, une légitime suspicion touche les publications non sans raison. Dans le milieu des quotidiens par exemple, si on connaît le cheminement de *L'Observateur* et de *Sidwaya*, toute personne consciente des investissements propres à un quotidien ne peut que s'interroger sur la main invisible qui permet aux autres de tenir. Le manque de transparence est rehaussé par le fait que la totalité des publications est gérée par des entreprises individuelles. Ainsi, une étude conjointe du département Arts et Communications de l'Université de Ouagadougou et du ministère de la Communication du Burkina Faso constatait avec amertume en 2000 que « les données relatives à la socio-économie des médias ne sont pas faciles à acquérir » (Balima, Frère, Gouba & Ouangraoua, 2000). Les résultats de

cette étude sont eux-mêmes révélateurs du caractère nébuleux du paysage actuel de la presse burkinabé. À la rubrique des tirages par exemple, des publications ont déclaré des fourchettes plutôt que des chiffres ronds. Dans certains cas, ces fourchettes vont du simple au double. Ce qui rend ces statistiques peu lisibles, alors même que le code de l'information fait obligation, en son article 17, à chaque publication de mentionner à chaque parution son précédent tirage (Vivier, 1999). Ce n'est pas seulement la transparence de l'économie de la presse qui est en cause, c'est l'économie générale du pays qui s'en trouve affectée. Ainsi les annonceurs par exemple, pour leurs investissements publicitaires, n'ont pas d'autres moyens de contrôle que la parole du directeur de publication. Du fait de cette situation, l'information sur les entreprises de presse relève du secret de fabrication, jusque et y compris les chiffres des tirages et des diffusions.

Enfin, le *Conseil supérieur de l'information* en vigueur depuis le 26 juillet 1995 comme instance de régulation de la presse offre une autre vision des nombreux accommodements auxquels conduit le code. Il est composé de douze membres : quatre sont désignés par le Président du Burkina-Faso, deux par celui de l'Assemblée, deux autres par celui de la Chambre des représentants du peuple et quatre par les associations professionnelles. Le régime présidentiel voulu par le législateur burkinabé pèse lourdement dans cette composition : la majorité présidentielle dispose toujours de la majorité au CSI. Dès lors, les associations professionnelles sont les parents pauvres d'une structure qui doit les régir, en particulier qui a le pouvoir de délivrance de la carte professionnelle. De plus, il est concevable que la définition équivoque du journaliste joue dans la désignation des quatre représentants professionnels. En tout, le Conseil apparaît comme une niche aménagée par les politiques au cœur d'une institution professionnelle. Cette situation ne peut que contribuer à la politisation des organisations professionnelles, indépendamment de la sensibilité personnelle des adhérents.

Ces quelques indices parmi d'autres permettent de penser que derrière la façade, le monde de la presse burkinabé fonctionne encore comme une nébuleuse au sein de laquelle les véritables acteurs seraient déshérités des règles du jeu. Les règles non écrites semblent prendre le pas sur la recherche de codes déontologiques clairs. *L'Indépendant*, dans un récent article rendant compte d'un détournement de fonds publics commis par un journaliste et directeur de publication, déplorait que « *ce noble métier (...) accueille malheureusement, depuis le printemps de la presse, tout le monde au Burkina : les commerçants, les hommes d'affaires, les artisans,*

les analphabètes et même les escrocs. Il faut refaire l'image des hommes de la presse au Burkina » (L'Indépendant du 9 au 16 juillet 2002). C'est la grande faiblesse de cette presse dont quelques analystes pressés vantent les mérites.

La crise née de l'assassinat du directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant*, Norbert Zongo, a été un puissant révélateur de ce phénomène. En ce qui concerne la presse, cette affaire a en partie révélé un corps désuni, traversé d'intérêts contradictoires. Passés les premiers instants de stupeur, chacun est retourné à ses occupations et préoccupations précédentes. Dans le collectif d'organisations et de partis politiques qui s'est constitué suite à cette affaire, on retrouvera seulement le SYNATIC et l'AJB.

Décembre 1998 et après : l'affaire Zongo ou l'expérimentation pratique des limites de la libéralisation de la presse

Le 13 décembre 1998, le véhicule du directeur de publication de *L'Indépendant* était retrouvé calciné avec quatre cadavres à l'intérieur. La rumeur de la mort de Norbert Zongo s'est propagée rapidement avant même qu'elle ne soit confirmée officiellement. Le lendemain, les étudiants ont été les premiers à descendre dans la rue et ont terminé leur marche en attaquant le siège du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), le parti au pouvoir. Quelques jours plus tard, les funérailles du journaliste rassemblent des dizaines de milliers de personnes venues de tout le pays et le cortège qui se forme pendant plusieurs heures prend l'allure d'une manifestation d'une ampleur inédite à l'encontre d'un pouvoir pourtant réélu triomphalement quelque mois plus tôt. De ces journées est née l'expression « le pays réel » dont se réclament les opposants au régime réunis dans un Collectif des organisations démocratiques de masse et de partis politiques créé le 17 décembre 1998.

En janvier 1999 se met en place une Commission d'enquête indépendante (CEI) dont la composition et les prérogatives ont fait l'objet d'un bras de fer entre le Collectif et le gouvernement. Le 7 mai, la CEI rend un rapport qui établit le caractère prémédité de l'assassinat et désigne de « *sérieux suspects* » appartenant à la sécurité présidentielle. Les manifestations de scolaires et d'étudiants se multiplient à la suite de la publication de ce rapport. Le gouvernement tente à nouveau de faire face à la pression en nommant une Commission des sages chargée de faire la lumière sur les « *crimes et délits impunis depuis 1960* ». Il vise également une sortie de crise plus politique en cherchant à diviser

l'opposition par la perspective d'élections anticipées et d'un gouvernement élargi à certains secteurs de l'opposition.

En dépit de ces tactiques pour isoler le Collectif, les mobilisations se sont poursuivies au fil des mois, ponctuées de marches et de meetings ainsi que d'épisodes judiciaires. L'année scolaire 1999-2000 a été encore plus perturbée. Le 6 octobre 2000, le gouvernement décrète l'invalidation de l'année universitaire et la dissolution de l'Université de Ouagadougou. Le 6 décembre, un élève de CM2, Flavien Nébié, est abattu par les forces de l'ordre au cours d'une manifestation à Boussé, une localité de province. Le même jour, un décret interdit toute manifestation sur l'ensemble du territoire. Après avoir subi la vague du mécontentement populaire et accepté de faire des concessions, il semble que le gouvernement – sous la pression des « faucons » du régime – se soit décidé à utiliser la manière forte pour étouffer la contestation. Cette crise de régime constitue une illustration exemplaire des relations objectives et subjectives qui existent entre l'action de mouvements sociaux, dont le système d'enseignement constitue le foyer, et l'émergence d'un contre-pouvoir journalistique.

Norbert Zongo, avec la création de *l'Indépendant*, a joué un rôle déterminant dans ce processus. Sa trajectoire biographique révèle une personnalité hors du commun, tout en s'inscrivant dans la trame d'une histoire sociale et politique. La posture rebelle qu'il a adoptée depuis son adolescence, en même temps que son parcours méritocratique l'ayant conduit du cours normal de Koudougou à la direction du périodique le plus lu et le plus commenté, fait de lui une figure idéaltypique de la « contestation éduquée »¹³. Norbert Zongo se réclamait du journalisme d'investigation. Il avait choisi de repousser les limites du jeu de la libéralisation des rapports entre la presse et le pouvoir, en s'aventurant sur le territoire interdit des « affaires d'État », mettant en cause les pratiques de corruption et de violence meurtrière, dissimulées derrière la façade de la démocratisation des institutions de la Quatrième République. Il savait les risques encourus et était conscient que cette posture téméraire n'était pas celle de la plupart de ses collègues¹⁴.

Néanmoins, le contenu de ses écrits témoignait d'une certaine retenue, par rapport aux faits dont il pouvait avoir connaissance. Sans doute pour éviter de s'exposer à des sanctions judiciaires, il avait souvent recours aux « *formules interrogatives et hypothétiques* » (Sanon, 2000). Ce procédé discursif caractérisé par le sous-entendu a pu fonctionner efficacement dans une configuration de communication où la lecture des journaux n'est pas un exercice solitaire qui se suffit à lui-même, mais une activité prolongée par des discussions entre amis ou collègues où

chacun peut apporter son commentaire ou se faire l'écho d'une rumeur qui parcourt la ville. Ses adversaires n'ignoraient pas cette emprise qu'il exerçait sur son public et l'effet de délégitimation qu'il pouvait exercer, en évoquant dans son journal les sujets tabous qui occupaient une bonne part des conversations des individus susceptibles de constituer une « opinion publique ». C'est ce qui a conduit ses ennemis à opter pour la « solution par le mortel »¹⁵ lorsqu'il n'a pas eu peur de s'en prendre à la famille présidentielle, avec la mise en cause du frère du président, dans le décès de son chauffeur, David Ouedraogo¹⁶.

Le « magistère moral » de Norbert Zongo s'exerçait aussi sur les mouvements sociaux dont il était le chroniqueur attentif. En 1997, la grève des étudiants a tenu une large place dans ses colonnes. Face à la thèse de la manipulation des étudiants par l'opposition, il a défendu celle de la légitimité de leurs revendications matérielles, tout en évoquant le passé idéologique du mouvement étudiant qu'il a bien connu lui-même : « *L'époque où le maoïsme, le trotskisme, le léninisme divisaient les campus et opposaient les étudiants est révolue. L'époque de la Haute-Volta où il était question de courant réformiste liquidateur, et de courant orthodoxe¹⁷ est à jamais révolue. C'était la belle époque des rêves révolutionnaires et internationalistes. Il était question de conviction, de lutte et de prise de conscience, de la nécessité d'abattre le grand Capital et ses conséquences, toutes choses nobles (...) Étudiant était synonyme d'avenir, de réussite sociale. Étudiant était un titre qui s'apparentait à chevalier de la connaissance mais surtout haut cadre et grand homme politique en herbe. Aujourd'hui les choses sont très loin de celles qu'elles furent à cette époque. Il y a un grand manipulateur des étudiants : la Misère* » (*L'Indépendant* du 24 décembre 1996). Malgré son parti-pris en faveur de la cause des étudiants, il se démarque du discours d'appareil en se montrant relativement critique par rapport à ce qu'il estime être des faiblesses dans la conduite du mouvement¹⁸ et surtout dans la manière dont il s'est achevé sans véritables concessions de la part du gouvernement¹⁹.

En dehors de son rôle dans le déclenchement d'un mouvement social de contestation du régime, l'affaire Zongo a aussi eu un impact dans l'univers de la presse. Si, dans un premier temps, on a assisté à un unanimité confraternel dans la célébration de la figure du défunt²⁰, par la suite, on a assisté à une redistribution des rôles évoluant au gré des stratégies politiques des uns et des autres. On trouve d'abord quelques organes dotés de gros moyens financiers, qui se sont rangés dans le camp du pouvoir. Ce qui est nouveau, c'est qu'à côté de *Sidwaya*, qui adopte un ton relativement en retrait, sont apparus des hebdomadaires engagés de façon « mercenaire » dans la défense du

régime en difficulté. C'est le cas de *L'Opinion* ou de *L'Hebdo du Faso*. Il y a ensuite les organes de la presse dite « indépendante » qui ont évolué vers une attitude plus hostile à l'égard du Collectif qu'à l'égard du régime de Blaise Compaoré : c'est le cas notamment de *L'Observateur Paalga*²¹ et de *San Finna*²².

Durant toute cette crise, la presse a été un terrain de confrontation entre les partisans du pouvoir et ceux du « pays réel ». Cette confrontation a débordé des limites du Burkina Faso. En Côte-d'Ivoire, le quotidien *Le Patriote*, relayé ensuite par *Le Libéral*, a affirmé que Halidou Ouédraogo, président du Collectif, avait reçu d'importantes sommes d'argent du président ivoirien Henri Konan Bédié pour déstabiliser le régime de Blaise Compaoré. Cette information, reprise par la presse burkinabé, a été à l'origine de l'affaire dite « des 100 millions ». Par ailleurs, la ligne de l'opposition radicale du Collectif est toujours incarnée par *L'Indépendant* qui a continué de paraître malgré le décès de Norbert Zongo. Le rôle du journal s'est modifié du fait du contexte : journal d'investigation jusqu'en 1998, il est surtout devenu le porte-voix des mobilisations du Collectif. Un autre journal, de périodicité mensuelle, *L'Événement*, né en 2001, dirigé par Germain Bitiou Nama et avec Ahmed Newton Barry pour rédacteur en chef, a repris la voie périlleuse du journalisme d'investigation.

En marge des publications déclarées, il faut rappeler la prolifération, surtout dans les premiers mois après l'assassinat de Norbert Zongo, de tracts ou de feuilles d'information distribués au cours des meetings ou des marches, telles que *Borry Bana* ou *Trop c'est Trop...* Cela renoue avec certaines périodes critiques de l'histoire politique contemporaine, notamment autour du 4 août 1983 et du 15 octobre 1987. On peut y voir là une forme de critique pratique du journalisme « tableau d'affichage » qui déçoit les attentes d'un lectorat mobilisé et qui ne se contente plus de l'information officielle (Ouedraogo, 1999).

Conclusion

L'affaire Zongo mériterait à elle seule une étude dépassant le cadre de cet écrit. On peut cependant noter qu'elle a servi de révélateur. D'abord par rapport à la dynamique des mouvements sociaux et des institutions. Elle a montré la fragilité de celles de la IV^e République reposant sur des compromis apparents qui masquent la vraie question, celle du monopole de la violence politique, de son usage et de ses formes.

Elle a aussi montré que le rôle de la presse en tant que contre-pouvoir était bien réel. On peut ainsi dire que le journal de Norbert Zongo a constitué depuis sa création en 1993 la tête de proue de cette « société civile » au sens d'un « *concept idéologique de base pour exprimer que la toute-puissance de l'État n'était pas sans limites* » (Elias, 1991). À travers l'ampleur du mouvement social qui s'est déployé à partir de décembre 1998, on peut aussi constater la formation d'une « opinion publique » au sens moderne du mot, non pas à travers d'hypothétiques sondages dont la représentativité n'est pas toujours bien établie, mais à travers le passage à l'action de protestation.

Mais on remarque surtout que le modèle de journalisme incarné par Zongo et dont l'écho a été considérable, s'apparente beaucoup à celui d'un franc-tireur comme Karl Kraus (cf. Bouveresse, 2001). C'est aussi sur ce point que l'analyse peut s'écarter dans le cas burkinabé du concept de « champ médiatique ». Dans un pays développé où ce « champ » est bien constitué, adossé à des intérêts économiques bien établis, mais aussi des formes de domination interne à la profession, il est clair qu'un individu comme Norbert Zongo n'aurait pu à la fois devenir une figure centrale de son propre milieu professionnel tout en adoptant une attitude aussi intransigeante par rapport au pouvoir en place. Aussi la trajectoire exceptionnelle de Zongo relève-t-elle davantage du modèle du « publiciste », capable par son sens du verbe, de se constituer un public et donc d'influencer l'émergence d'une opinion publique (Tarde, 1989). Ce faisant, il a repoussé au maximum les limites, tenues pour infranchissables, du cadre octroyé à la liberté de la presse.

Par ailleurs, la notion de « champ médiatique » est aussi mise en question par le déroulement de la crise. On voit en effet que la neutralité est difficile pour la presse, sommée en permanence de choisir son camp, celui du « pays réel » avec le Collectif ou celui du régime en place. Durant les premiers moments de la crise, on a bien vu l'évidence et la maladresse de la censure des médias audiovisuels d'État. Mais par la suite, il semble que les manœuvres souterraines et les coups de force occasionnels n'ont pas manqué pour faire rentrer dans le rang la presse écrite. Ce jeu est d'autant moins transparent que l'univers de la presse – en expansion dans les années 1990 – est demeuré un ensemble flou, une « nébuleuse ». Les appels à la déontologie des journalistes dans ce contexte semblent donc vains, pour ne pas dire hypocrites, dans la mesure où le cadre politique nécessaire à l'établissement de règles de bonne conduite pouvant être respectées de part et d'autre fait encore défaut... ■

Notes

1. La formule s'applique prioritairement aux syndicats d'enseignants et aux mouvements étudiants et lycéens.
2. Dans les années 1960 et 1970, le média dominant en Afrique subsaharienne est indiscutablement la radio, et en particulier la radio dite « rurale » (Drabo, 1983).
3. Le territoire de la Haute-Volta existant au sein de l'Afrique occidentale française (AOF) a été créé en 1919, puis dissous en 1932. En 1947, le territoire a été reconstitué. Il est devenu indépendant en 1960 et a été rebaptisé Burkina Faso en 1984 (« pays des hommes intègres »).
4. Trois faits majeurs vont orienter cette mutation de la CATC et de sa presse : 1. devant l'inéluctabilité des indépendances africaines, il convenait « d'africaniser » le discours ; 2. dans la tourmente de la guerre froide, il convenait d'ouvrir ses rangs à toute personne animée d'une foi quelconque à l'exclusion de toute forme d'expression rappelant le communisme ; 3. enfin, dans les territoires africains, le constat était que la religion musulmane prenait de plus en plus de poids par rapport au christianisme. De plus, il fallait prendre désormais en compte l'église protestante qui faisait ses premiers pas en Afrique francophone. Ces considérations conduiront la CFTC, dans un souci de redéploiement, à changer de nomination pour devenir la Confédération africaine des travailleurs croyants (CATC). Ce changement rejaillit sur le titre de sa revue qui devient *Le Travailleur croyant*. Les pages consacrèrent de plus en plus de place aux problèmes spécifiquement africains. C'est sous cette forme qu'elle franchira le cap des indépendances en 1960.
5. Cette parution, qui est mensuelle, devient *La Voix du Peuple* en 1977 lorsque le MLN se transforme en Union patriotique voltaïque (UPV).
6. De parution irrégulière, cette publication disparaît avec la Deuxième République en 1974.
7. La LIPAD est la « vitrine légale » du PAI qui demeure dans la clandestinité jusqu'en 1983.
8. L'UNDD est le parti des partisans de l'ancien président Maurice Yaméogo dirigé par son fils Hermann.
9. Le PCRV a été créé en 1978. Il se réclame du marxisme-léninisme et est aligné sur le Parti des travailleurs albanais d'Enver Hodja
10. L'ULC se réclame aussi du marxisme-léninisme mais à la différence du précédent, elle soutiendra le processus révolutionnaire sankariste.
11. En 1978, un journaliste de *Carrefour africain* est suspendu en conseil des ministres pour avoir reproduit des propos d'un syndicaliste critiquant l'action du gouvernement ; *L'Observateur* est également frappé à plusieurs reprises de mesures de saisie (Sanon, ibidem)
12. *Bug Parga*, 24 juillet 1987
13. Né en 1949 à Koudougou, il obtient le certificat d'études et entre ensuite au cours normal de cette ville, pour devenir instituteur. Dès cette époque, ses talents de publiciste lui valent des ennuis avec les autorités : il avait publié dans *La Voix du cours normal* une

caricature d'un garde républicain, peu à son avantage, occupé à remettre en place en haut d'un mât, un drapeau malencontreusement mis en berne, à l'occasion d'une visite du Président de la République. Devenu instituteur, il suit des cours par correspondance et obtient le bac. Inscrit à deux reprises à l'Université d'Abidjan et puis de Niamey, il se heurte au refus de l'administration voltaïque qui ne lui délivre pas l'autorisation nécessaire. Finalement, il réussit plus tard à poursuivre des études de journalisme à Lomé. Il ne peut les achever car au bout de deux ans, il doit s'enfuir du Togo car le manuscrit de son roman *Le parachutage* intercepté par les services de sécurité a suscité l'ire du chef de l'État. Après un internement administratif durant quelques mois, il réussit grâce au soutien du romancier Amadou Kourouma à reprendre ses études de journalisme à Yaoundé. Lorsqu'il revient au pays, il va travailler d'abord dans la presse d'État, notamment à *Sidwaya*. Au début des années 1990, à la suite d'une mutation-sanction, il quitte le quotidien d'État pour la presse privée (*La Clef, le Journal du Jeudi*). En 1993, il lance son propre hebdomadaire : *L'Indépendant*. Pour être indépendant justement sur le plan financier, il s'est lancé dans une activité parallèle de ranch de chasse ; d'autre part, il noue des relations avec la coopération danoise qui soutient les efforts de la presse indépendante. À ce titre, Norbert Zongo a été le premier président de la Société des éditeurs de la presse privée (SEP). Enfin, en tant qu'écrivain et auteur de deux romans (*Le parachutage* et *Rougbeinga*), il est membre fondateur de la Mutuelle pour l'union et la solidarité des écrivains (MUSE) (*L'Indépendant* du 2 juin 1994 ; Sanou, 2000).

14. Invité au cours d'une table ronde organisé par les étudiants de l'ANEB, il résumait ainsi sa position atypique, au sein du journalisme burkinabé : « *Jusqu'à présent, je n'ai pas été interdit d'écrire. Maintenant, c'est souvent le renard libre dans le poulailler vide. C'est à peu près çà. Il y a une pesanteur. Il y a une espèce de censure personnelle que les journalistes s'appliquent tant au niveau de la presse d'État qu'au niveau de la presse privée* » (*L'Étudiant burkinabé*, 1994).
15. Titre d'un des derniers papiers de Norbert Zongo, où il évoquait l'hypothèse de son élimination physique (*L'Indépendant*, 8 décembre 1998)
16. Accusé d'un mystérieux vol en décembre 1997, David Ouédraogo a été conduit dans les locaux de la Sécurité présidentielle, au siège du Conseil de l'entente, où il devait succomber suite aux sévices infligés. Au mois d'août 2000, trois militaires reconnus coupables de cette mort ont été finalement condamnés à des peines de prison, tandis que François Compaoré, le frère du président, n'a été cité que comme témoin.
17. Référence à la scission historique du mouvement étudiant voltaïque au début des années 1980, entre la fraction dissidente conduite par Valère Somé, que l'on a retrouvée ensuite aux côtés de Sankara en 1983, et celle influencée par le PCRV, opposée au régime du CNR.
18. « *Infiltrés depuis toujours, le projet des étudiants d'occuper les églises dès leur expulsion des cités a été éventé. Les forces de l'ordre ont pris d'assaut les églises censées recevoir les expulsés. Pauvres étudiants, ils n'ont pas encore compris qu'il ne saurait y avoir de saints, encore moins dans leurs églises, telles l'église Saint Bernard à Paris, dans un pays où tout est permis pour pérenniser et protéger un pouvoir, même avec l'appui du Diable. Quand ceux qui se disent "profondément croyants, traditionnellement pratiquants" distribuent des pistolets automatiques pour tuer, il faut chercher son salut ailleurs que dans une église ou dans un temple. "Celui qui aime manger les têtes n'a pas peur de crever les yeux", dit la sagesse mossi* » (*L'Indépendant*, 18/03/1997).

19. « Nous disons que si l'ANEB a eu des conseillers, ils ont eu tort de prêcher le "cessez le feu" par crainte des menaces et dangers d'un changement de régime. Personnellement, nous n'avons pas pensé que ceux qui prétendaient vouloir la chute du régime mettraient leurs menaces à exécution. Pas dans ces circonstances et dans ce contexte » (*L'Indépendant*, 29/04/1997).
20. C'est Édouard Ouedraogo, le directeur de publication de *L'Observateur Paalga* qui, en tant que doyen de la presse burkinabé, a fait l'éloge funèbre de Norbert Zongo.
21. Indice de cette évolution, le GERDDES-Burkina, dirigé par Édouard Ouedraogo, a quitté le Collectif au bout de quelques mois, de même que la SEP où il a pris la succession de Norbert Zongo. Ses détracteurs accusent le directeur de publication d'être devenu le conseiller occulte du chef de l'État (Loada, 1999).
22. Ce journal dirigé par Paulin Yaméogo est apparu au cours de l'année 1999. Il est lié au parti de Hermann Yaméogo (qui est un cousin du directeur de publication) et a suivi la ligne de ce parti qui est entré en novembre 2000 dans le gouvernement élargi à certains partis d'opposition.

Bibliographie

- BAILLY D. (2001), « Journaliste en attendant », *Les Cahiers du journalisme*, n°9, pp.170-173.
- BALIMA S.T., FRERE M.S., GOUBA F. & OUANGROUA H. (2000,) *La socio-économie des médias et des communications sociales au Burkina Faso : de la production à la consommation des messages*, Ouagadougou, UO/MC/ACDI.
- BART-LENOBLE A. (1996), *Afrique nouvelle. Un hebdomadaire catholique dans l'histoire. 1947-1987*, Talence, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- BIANCHINI P. (2002), « Entre instrumentalisation et autonomisation. Journalistes et militants dans les luttes scolaires (Sénégal et Burkina Faso) », *Les Cahiers de la recherche sur l'Éducation et les savoirs*.
- BOUVERESSE J. (2001), *Schmock ou le triomphe du journalisme. La grande bataille de Karl Kraus*, Paris, Seuil.
- DRABO Y. K. (1983), *Socio-histoire de la formation des journalistes africains. Bilan de deux décennies d'action en France et en Afrique francophone, 1959-80*, thèse de doctorat d'État ès-Lettres et Sciences humaines.
- DE LA BROSSE R. (1999), *Le rôle de la presse écrite dans la transition démocratique en Afrique*, Bordeaux III, thèse de sciences de l'information, de la communication et des arts.
- ERIBO F. & JONG-EBOT W. (1997), *Press Freedom and Communication in Africa*, Trenton-Asmara, Africa World Press.
- ELIAS N. (1991), *La société des individus*, Paris, Fayard.
- KOALA S. (1988), *La presse syndicale en Afrique de l'Ouest francophone*, thèse de doctorat de sciences de l'information et de la communication, Bordeaux III-ISIC.
- FRERE M. S. (2000), *Presse et démocratie en Afrique francophone. Les mots et les maux de la transition au Bénin et au Niger*, Paris, Karthala.

PRESSE ÉCRITE, MOUVEMENTS SOCIAUX ET JEUX POLITIQUES AU BURKINA FASO...

- LOADA A. (1999), « Réflexion sur la société civile en Afrique », *Politique africaine*, n°76, décembre 99, pp.136-151.
- ORGANISATION PANAFRICAINNE DES JOURNALISTES INDEPENDANTS (1999), Bondy, MINSI.
- OUEDRAOGO J. (1999), « Burkina Faso. Autour de l'affaire Norbert Zongo », *Politique africaine*, n°74, juin, pp.63-171.
- OUEDRAOGO E. (1996), *Voyage de la Haute-Volta au Burkina Faso*, Ouagadougou, Paalga.
- SANWIDI Kourita (1981), *Les partis politiques en Haute-Volta*, thèse de droit, Poitiers.
- SANON V. (2000), *La liberté de la presse dans les nouvelles démocraties d'Afrique de l'Ouest sahélienne : enjeux et limites (Burkina Faso-Mali-Niger)*, Bordeaux III, thèse de sciences de l'information, de la communication et des arts.
- TARDE G. (1989), *L'opinion et la foule*, Paris, Presses universitaires de France.
- VIVIER J. L. (1999), « Le droit de la presse et de la communication au Burkina Faso », *Revue Juridique et Politique Indépendance et Coopération*, n°53, Sept. Déc.99, pp.339-364.